

24 AU TROT BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 5

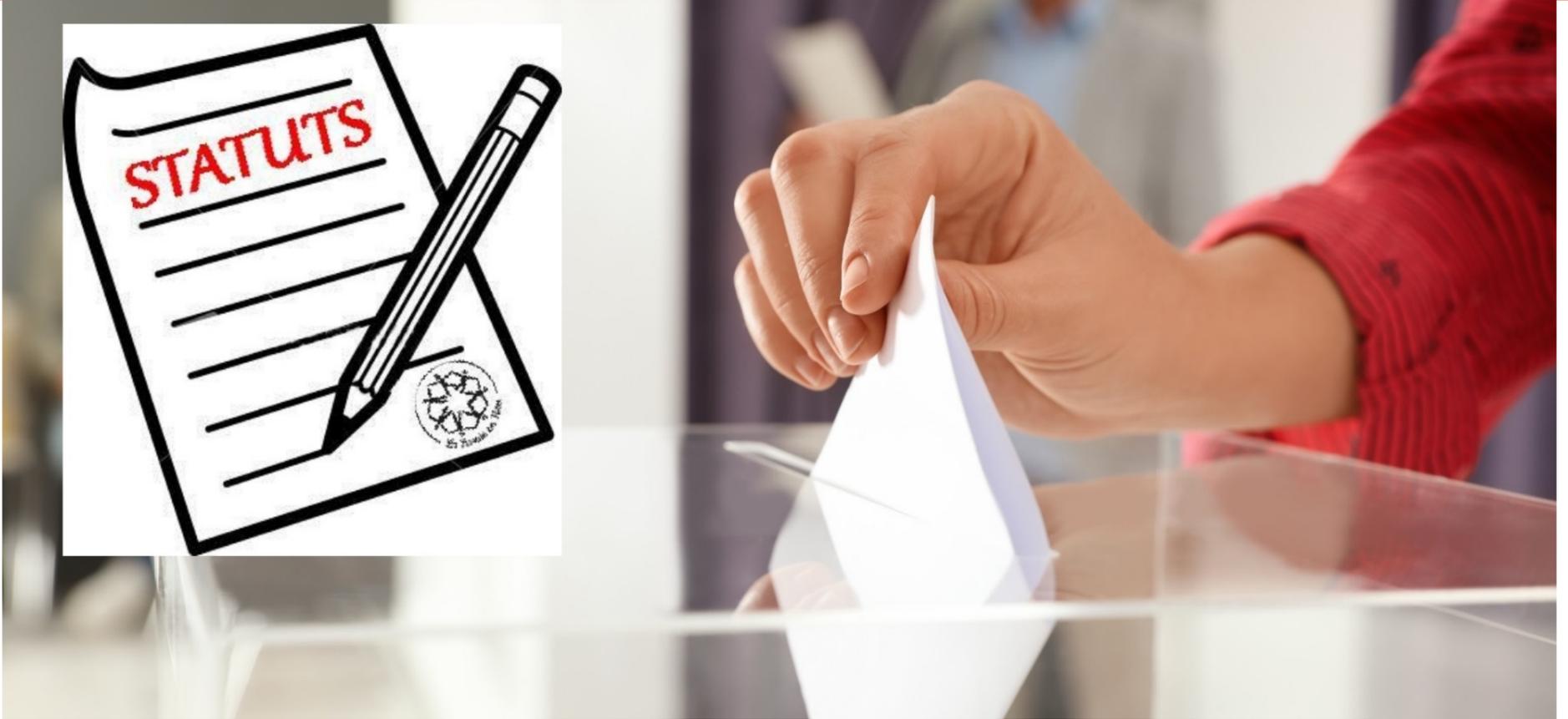
L'ACTUALITÉ / QUALIFS
PAGES 6 À 14

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 15 ET 16

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 17 À 22

1 24 LA UNE DE L'ACTU

[RÉFORME DES STATUTS ET DU CODE ÉLECTORAL]



ALEXANDRE LANOË : "UNE RÉFORME POUR PLUS DE MODERNITÉ"

C'est le fruit d'un travail de plus de dix-huit mois lancé en février 2021. La réforme des statuts et du code électoral de LeTROT s'est finalisée par l'adoption de nouveaux textes lors d'un Comité exceptionnel, le 25 novembre dernier. Le résultat est une formalisation augmentée des textes, avec une description des pratiques plus poussée et détaillée.

L'idée directrice a été de combler des vides, laissés antérieurement au coin du bon sens ou d'une jurisprudence générale. Voilà ce qui ressort de nos échanges avec Alexandre Lanoë, vice-président de LeTROT et président du groupe de travail juridique en charge de l'élaboration de ces textes. On voit aussi apparaître deux nouveaux contenus. D'une part, un préambule au statut et,

d'autre part, un règlement intérieur. Le premier détaille les "pourquoi" (la raison d'être) et le second les "comment" (le fonctionnement). Ce travail s'apparente à la première étape d'un processus qui se poursuivra dans les prochains mois avec notamment un texte sur la création d'une Commission d'Appel. Au final, les trois documents soumis à l'ordre du jour du Comité (les statuts, le code électoral et le règlement intérieur) ont été validés lors de votes (par boîtier électronique) compris entre 78 et 88 %. Pour Alexandre Lanoë, "notre travail est une première pierre, un travail préparatoire dont pourront se saisir à l'avenir les uns et les autres pour aller plus loin".



À LA UNE CETTE SEMAINE

CRÉATION D'UN
NOUVEAU
CIRCUIT EN RÉGION

DISPARITION
DE
FRANCK ANNE

La composition du Groupe de travail

- Thierry Andrieu en tant que Commissaire de la SECF
- Joël Bourgeois et Jacques Plancqueel au titre des Fédérations régionales
- François Forcioli-Conti comme président de société de courses Premium
- Alain Génestar en tant que membre associé
- Jean-Philippe Mary et Serge Peltier comme socio-professionnels, présidents de leur Comité régional de trot et concomitamment présidents d'une Commission de la SECF (des programmes pour Jean-Philippe Mary et du code pour Serge Peltier)

24H au Trot.- Rappelez-nous la mission du groupe de travail que vous avez animé sur la réforme du code électoral et des statuts de la SECF.

Alexandre Lanoë.- Le groupe travail avait pour mandat de travailler sur la modification des statuts, du code électoral et de la gouvernance au sens large du terme. On a été missionné par le Comité en février 2021 pour réfléchir sur tous ces sujets et pour lui faire des propositions. Notre groupe n'était nullement dans une posture décisionnelle. Nous avons travaillé comme un organe de réflexion qui pose des propositions sur le papier.

Parlons de ce groupe de travail. Comment a-t-il fonctionné et quels en étaient les membres ?

Nous l'avons voulu représentatif des différents groupes et qualités (comprendre qualité des membres en fonction des collèges dont ils sont issus) au sein de notre Comité. Il a travaillé dans un climat cordial et constructif et avons rendu compte de notre méthode au Comité lors d'une présentation d'une première ébauche de nos travaux, rapidement, en septembre 2021. L'idée était alors de faire un premier point d'étape et de développer les pistes de nos réflexions. À la suite de cette étape, nous avons mené une série d'entretiens avec des membres du Comité sur nos premières propositions tout en laissant le champ ouvert à des sujets non évoqués. Nous avons aussi auditionné le SEDJ (Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot), le SNPT (Syndicat National des Propriétaires de Trotteurs) et l'UNAT (Union Nationale des Amateurs du Trot). Nous avons également pris l'attache de nos parlementaires représentants des Groupes Cheval tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat. Nous avons eu encore d'autres échanges avec la FNCH (Fédération Nationale des Courses Hippiques) et le Ministère de l'Agriculture. Sans oublier nos homologues de France Galop qui avaient décidé quelques mois après nous de lancer une réflexion à peu près identique [N.D.L.R. : les résultats de leurs travaux devraient être présentés prochainement].

Quel est l'esprit des textes produits ? Quel changement d'esprit par rapport à avant ?

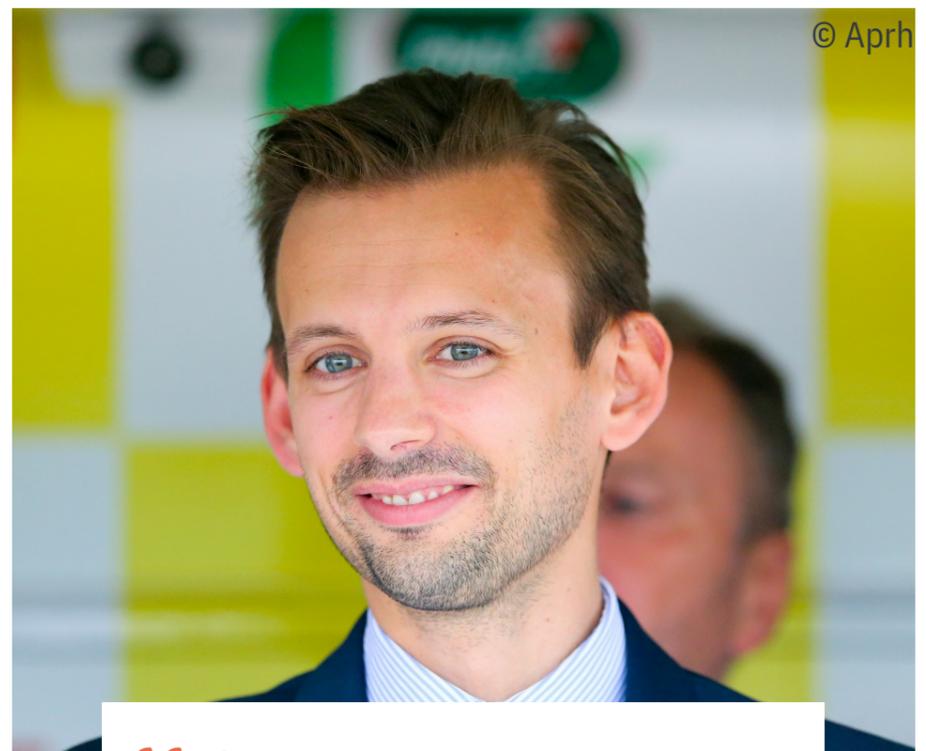
La base de réflexion au sein de notre groupe de travail, dans une logique d'efficacité, était de ne travailler que sur le périmètre de la SECF, dans le cadre du décret commun de 1997 SECF-France Galop. Nous n'avons pas voulu aborder des sujets qui impliqueraient un développement commun

avec France Galop. Cette partie peut être considérée comme un deuxième étage de la fusée entre ce qui relie les sociétés mères. Et cela ne peut être que de l'initiative de nos dirigeants, s'ils le souhaitent, en partant comme base du travail que nous avons accompli.

L'esprit de ce travail a été d'amener plus de fluidité, de modernité (comprendre quelque chose de plus adaptée à l'époque que l'on vit) et de souplesse dans le fonctionnement de notre Institution et du Comité. Il s'agissait aussi de penser une organisation plus en lien avec des sujets comme le bien-être animal ou la création de valeur pour la filière et les socioprofessionnels [lire la création d'un préambule].

La création d'un préambule – les raisons

Dans les statuts actuels de la SECF, il n'y a pas de préambule. Le groupe de travail en a rédigé un avec les motivations suivantes nous explique Alexandre Lanoë : *"On a repris les obligations de service public et donc les missions qui incombent à la SECF et avons ajouté deux missions supplémentaires qui n'étaient pas clairement formalisées auparavant. Il s'agit d'une part de la volonté constante de participer à l'amélioration du bien-être animal. Et d'autre part, d'assurer l'équilibre financier et la valorisation de notre filière dans la perspective exclusive d'en redistribuer le profit à ses différents acteurs. C'est quelque chose qui n'était pas auparavant clairement écrite. Et comme on dit souvent que c'est mieux quand c'est écrit."*



“ L'ESPRIT DE NOTRE TRAVAIL A ÉTÉ D'AMENER PLUS DE FLUIDITÉ, DE MODERNITÉ ET DE SOUPLESSE (...) ”

ALEXANDRE LANOË

La composition du corps électoral :

1. Collège des propriétaires non professionnels
2. Collège des propriétaires – entraîneurs
3. Collège des éleveurs
4. Collège des entraîneurs publics ou particuliers
5. Collège des jockeys et drivers

Des exemples sur cette fluidité et souplesse dont vous parlez ?

On peut évoquer le principe de convocation du Comité. Antérieurement, sa convocation pouvait se faire à l'initiative d'un de ses membres recueillant l'accord des deux-tiers des membres du Comité. Désormais, un membre peut convoquer le Comité s'il recueille la majorité absolue. Il s'agit ici d'un assouplissement du mode de fonctionnement.

Quelle évolution majeure peut-on mettre en lumière dans la réforme du code électoral ?

Dans la partie du code électoral, la volonté a été de faire plus de place aux propriétaires non professionnels, c'est-à-dire non détenteurs d'une licence professionnelle. Ils participent par leurs investissements à une partie de l'équilibre de notre filière. Il faut qu'on leur donne voix au chapitre. On a redéfini les périmètres du corps électoral pour faire plus de place aux propriétaires non professionnels. Toute personne de 18 ans et plus peut être électeur dans ce collège dès lors qu'il a fait courir au cours de l'année civile précédant l'élection au moins un cheval détenu en pleine propriété, en location ou en association. Cela s'inscrit dans la logique de conquête de nouveaux propriétaires. La volonté des travaux a été guidée par la recherche d'une meilleure représentation électorale. La conséquence est dès lors un élargissement de l'assiette électorale et du nombre de votants.

Sur le code électoral, quelles autres nouveautés ?

On a formalisé les responsabilités et le fonctionnement d'une Commission électorale qui va être instaurée en janvier. Elle est composée de trois membres du Comité qui ne peuvent pas être candidats aux élections. Antérieurement, on ne parlait que de deux personnes désignées par le Conseil d'Administration qui n'intervenaient qu'en fin de parcours électoral, au moment du dépouillement des votes. Désormais, on crée une Commission électorale désignée par les membres du Comité. Et cette Commission a un mandat détaillé pour superviser tout le processus électoral, pour garantir sa régularité, sa neutralité, sa légalité. Elle pourra aussi être

saisie – ce qui n'était pas le cas auparavant de manière formelle. Elle pourra être saisie de toute réclamation relative au déroulement de la campagne ou du scrutin. La Commission électorale pourra par exemple mener des auditions si cela s'avère nécessaire dans le cadre d'une réclamation. Pour résumer, la mise en place d'une Commission électorale, c'est formaliser la garantie du droit de tous les candidats.

Un sujet qui a fait débat lors de vos travaux ?

Il a été question de la représentation des drivers amateurs au sein du Comité. Doit-elle se faire par le collège des membres associés (N.D.L.R. : les "cooptés") qui doivent avoir une attention particulière sur le profil des candidatures pour intégrer des drivers amateurs en leur sein ? Ou faut-il augmenter le nombre de membres de Comité, aujourd'hui à 52, en donnant la possibilité aux amateurs d'avoir une représentation "gravée dans le marbre" en ayant, par exemple, un siège réservé au sein du collège des drivers ? En fait, on se retrouve dans le scénario d'intégration d'un profil particulier et on ne peut le faire comme cela à l'aveugle. La porte n'est pas fermée mais le sujet est complexe et cela doit passer par une réflexion d'ensemble avec l'étude des chiffres de représentation des uns et des autres car cela concerne en fait tous les socioprofessionnels.

Ce qui n'a pu être révisé

Les sujets du nombre de mandat et de la durée des mandats n'ont pas été révisés car ils dépendent, dans leur ensemble, du domaine partagé avec France Galop. Une telle révision impliquerait une réforme commune aux deux sociétés mères.

N°	NOM	Nombre de voix	ELU
1	ARNOUARD MATTHEU	397	Elu
2	BELLOUÉ PIERRE	335	Elu
3	LAMARE THIBAUT	209	Elu
4	MONDOLU JEAN MARIE	162	Elu

Direct ▾ Calendrier

- Caen
- Laval

menu

LE MULTIPLEX QUALIFS

POUR BASCULER D'UN HIPPODROME À L'AUTRE

CLIQUEZ ICI EN DESSOUS DE LA VIDÉO

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

DOUBLE SÉANCE = DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

[Basculer vers l'autre direct à Laval](#)

[Basculer vers l'autre direct à Caen](#)

Qu'est ce qui commande aujourd'hui la création d'un règlement intérieur ? Qu'apporte t-il au fonctionnement de l'association qu'est LeTROT ?

Un règlement intérieur est un document qui existe dans un certain nombre d'associations et notamment de fédérations sportives professionnelles ou de grandes entreprises. Il vient en support des statuts. Il vient préciser certaines modalités d'organisation et de fonctionnement interne. Il complète certains points de nos statuts en termes d'interprétation. Par exemple, comment est fixée la cotisation des membres. Dans les cadres de l'administration et du fonctionnement de l'association, le règlement intérieur précise comment le Comité et le Conseil d'Administration sont convoqués. Comment ils se tiennent. Il détaille tous les aspects liés à la Commission d'éthique (N.D.L.R. : nouvelle Commission définie dans les statuts visant à garantir le respect des obligations du règlement intérieur par les membres et membres honoraires de la SECF), incluant les droits de la défense. Il précise encore les droits de la défense devant la Commission Supérieure. Antérieurement, les droits n'étaient pas suffisamment formalisés. Le règlement intérieur définit aussi des devoirs pour les membres du Comité comme un minimum d'obligation d'assiduité. Pour résumer, le règlement intérieur est un *modus operandi* des statuts et de notre fonctionnement.

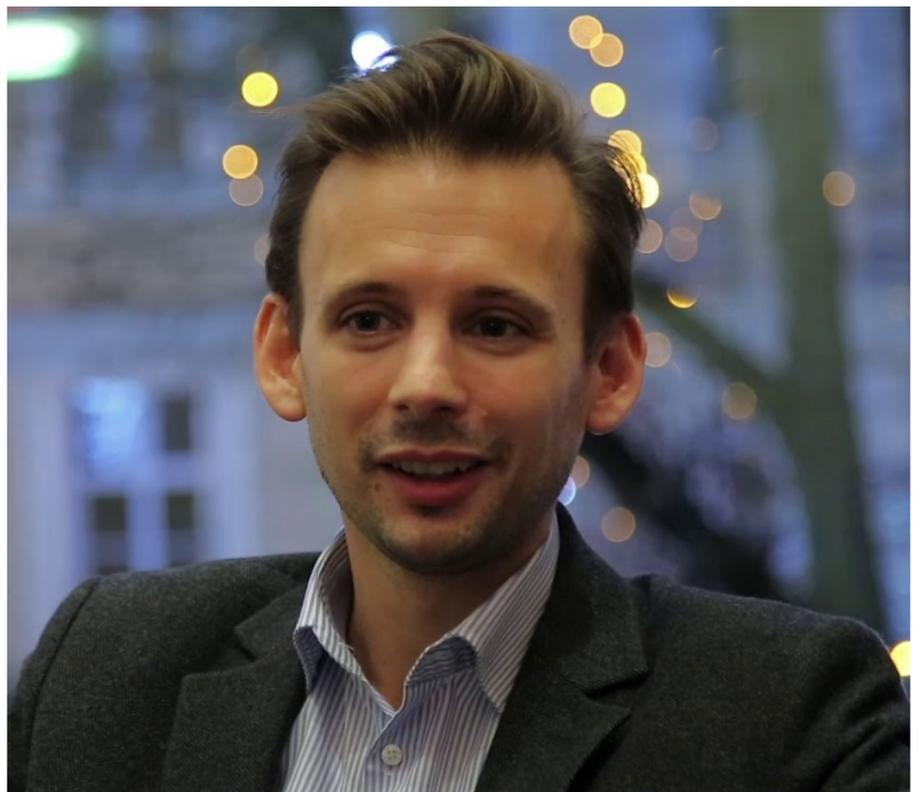
La Commission d'éthique

Elle est composée de 5 membres dont "deux choisis en dehors du Comité et de la profession (des courses) pour leurs compétences juridiques, précise Alexandre Lanoë. Ce peut être un ancien magistrat, avocat, président de tribunal, professeur de droit. Ce sont des gens reconnus pour leurs compétences professionnelles, c'est-à-dire leur savoir et leur savoir-être. Cette configuration de commission d'éthique se retrouve dans des fédérations sportives comme au tennis par exemple." C'est le Comité qui votera la composition de la commission d'éthique.

Une inquiétude a été exprimée par certains professionnels sur la remise en question de leur liberté d'expression avec les nouveaux textes. Que répondez-vous ?

Dans l'article 1 du nouveau règlement intérieur, on dit : "Dans le respect des droits fondamentaux et libertés individuelles de chacun et, notamment, dans le strict respect du principe de liberté d'expression, les membres et membres honoraires s'engagent à faire preuve de probité et de loyauté à l'égard de

la SECF et de ses différentes instances." Le principe de la liberté d'expression est garanti et réaffirmé d'où son inscription dans nos documents. Je dis qu'elle est garantie et réaffirmée de façon manuscrite. C'est un droit fondamental qui est au-dessus de nos propres textes organisationnels. Il est protégé par la Constitution et s'impose à tous. Le champ de la liberté d'expression trouve en revanche ses limites dans les propos diffamatoires ou insultants. Il faut encore préciser que le règlement intérieur ne s'applique pas aux activités professionnelles des socioprofessionnels, c'est-à-dire de ce qui se passe en course. Ceci relève bel et bien du code des courses et des commissaires.



“ LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR VIENT PRÉCISER CERTAINES MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT INTERNE. ”

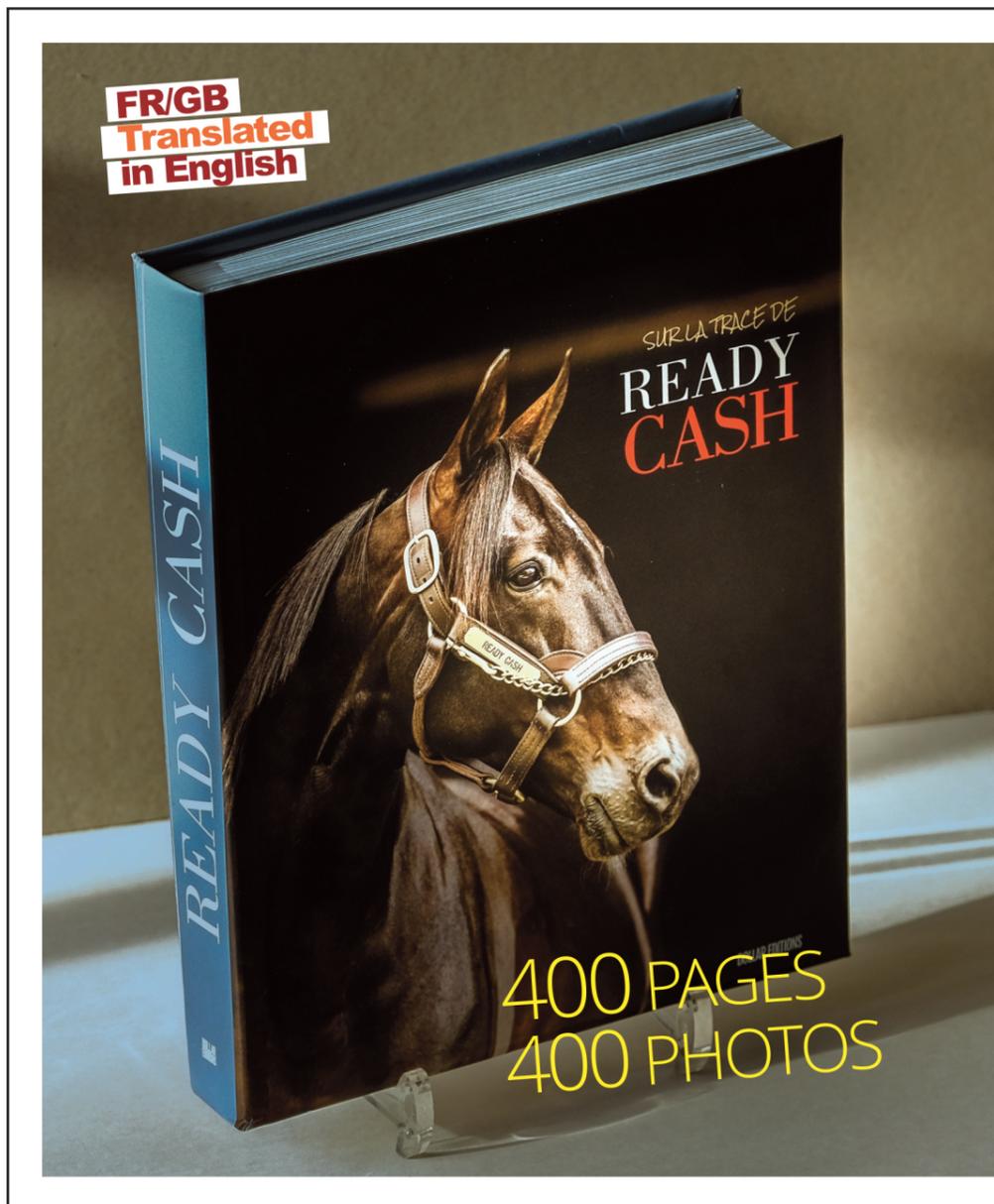
ALEXANDRE LANOË



À LA UNE
CALENDRIER 2023
CRÉATION D'UN NOUVEAU CIRCUIT DES GRANDS PRIX EN RÉGION



À RETROUVER SUR
WWW.PROVINCE-COURSES.FR



CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR +
ET POUR COMMANDER
readycash.fr

45€



READY CASH... LE LIVRE !

- **Visite du Haras de Bouttemont**
- **Sa carrière. Ses entraîneurs ses drivers... ses lads racontent !**
- **Son origine en détail**

Son exceptionnelle production

(106 succès de Groupes 1, + de 2600 victoires)
200 photos de ses meilleurs produits dans le monde

Le répertoire 230 de ses meilleurs produits nés dans le monde entier avec le nom de l'éleveur, les performances, les gains, le nom de la mère, le père de mère...

DOLLAR EDITIONS

*si vous commandez aujourd'hui ...
vous serez livré avant le 24 décembre !*

Un exemple d'amendement apporté lors de la réunion du Comité du 25 novembre sur les proposition de textes de votre groupe de travail ?

On peut citer un amendement qui est passé unanimement concernant les achats. Pour tous les achats d'un montant égal ou supérieur à 10 millions d'euros (immobiliers ou mobiliers), le Comité est sollicité et doit s'exprimer par un vote. Il doit donner son accord à la majorité absolue. Auparavant, il n'y avait aucune disposition pour les questions d'acquisition d'un montant conséquent. Dans le volet vente, le vote s'effectue à la majorité des deux-tiers.

Quel bilan tirez-vous de ce projet qui est arrivé à son échéance le 25 novembre dernier ?

Je n'ai aucun bilan à titre personnel à tirer mais plutôt un bilan collectif. Les travaux de notre groupe se sont tenus dans un excellent climat, dans un esprit constructif et cordial, avec des membres qui ont représenté des profils différents d'acteurs de la filière mais aussi des sensibilités différentes. Il y eu des débats entre nous. Nous avons eu quelquefois recours au vote entre nous pour savoir si l'on faisait une proposition dans tel ou tel sens. La probité des uns et des autres a été fondamentale. Au sein de ce groupe de travail, nous étions trois hommes de droit : un notaire en Jacques Plancqueel, un avocat avec François Forcioli-Conti et moi-même comme juriste. S'il y a deux choses auxquelles notre sensibilité professionnelle nous rend particulièrement attentifs, ce sont la régularité (respect des règles) et la probité du travail que l'on mène.

Je tire aussi un bilan collectif positif au niveau de la réception de nos propositions par le Comité avec trois documents adoptés largement au-dessus des deux-tiers des voix (de 78 à 88 %). Certains pourront nous rétorquer que ce n'est pas un travail révolutionnaire mais ce n'était pas l'esprit dans lequel était placée notre mission. Demain, nous serons très heureux si les équipes à venir, issues des prochaines élections, souhaitent aller plus loin dans le cadre d'un travail avec France Galop sur les aspects organisationnels communs. Je dirais que notre travail est une première pierre, un travail préparatoire dont pourront se saisir les uns et les autres pour aller plus loin.

Le processus électoral défini dans le code électoral 2022

De septembre à décembre 2023

1. Le renouvellement du collège des membres associés - (fin septembre) - : déclaration des candidats à la présidence le LeTROT
2. L'élection des représentants des collèges socioprofessionnels
3. Les élections au sein des fédérations
4. Les élections des deux représentants des sociétés Premium - (décembre) -
5. L'élection du président du Comité et des différents organes



LUMIÈRE SUR LES PREMIERS PODIUMS APRÈS QUATRE SEMAINES DE MEETING

Le meeting d'hiver a débuté il y a déjà un mois. Alors que nous rentrons aujourd'hui de plein pied dans une séquence cruciale, lancée par un Prix Paul Buquet de haut vol, marqué par trois Prix d'Amérique Races ZETurf Qualifs et les premiers Groupe 1 du meeting, faisons le point sur les premiers classements de cette édition 2022-2023, côtés professionnels et étalons.

Ce dernier mois va aussi bien sûr valider les classements généraux de 2022 pour les différentes catégories. Sont en tête à un mois du terme : Éric Raffin chez les drivers

avec une avance telle (+21) qu'on peut déjà parler de 3ème Sulky d'Or consécutif, Alexandre Abrivard chez les jockeys avec un matelas assez confortable mais pas et quasi décisif (+10 sur Mathieu Mottier). Avec bientôt 200 vainqueurs, l'Écurie Thierry Duvaldestin est numéro 1 des entraîneurs, au nombre de victoires et aux gains. Idem pour l'indéboulonnable **Ready Cash** chez les étalons. Ces mêmes noms figurent-ils donc au premier pointage du meeting d'hiver ? Réponses en pages suivantes.



QUALIFICATIONS

Tout sur les qualifications au trot

Prochaines qualifs Résultats **Rechercher un qualifié** Q Les

Soyez en première ligne pour découvrir les

RECHERCHER UN QUALIFIÉ !

ÉTOILES

VIDÉO

FICHE CHEVAL

CHRONO

ORIGINES

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



ALEXANDRE ABRIVARD EN NUMÉRO 1

Auteur d'un début de meeting consistant et marqué spectaculairement par un quadruplé le 13 novembre, Alexandre Abrivard vire en tête du classement combiné (attelé et monté) au nombre de victoires. Il ne lui manque pour faire un complet tableau qu'un succès au niveau Groupe. Éric Raffin est lui d'ailleurs en tête au classement par les gains, avec six succès de moins que son cadet mais avec trois succès de Groupe à son actif (2 Gr.3 + 1 Gr.2). Sur la troisième marche du podium, Jean-Michel Bazire maintient le cap avec 12 gagnants, uniquement à l'attelé contrairement aux deux premiers du classement. ■

LE TRIO SE DÉTACHE

On retrouve les trois mêmes dans le haut du classement des drivers et une seule victoire les sépare pour le moment. Ces chiffres sont arrêtés à mercredi soir et à l'heure où vous lisez ces lignes, le numéro 1 aura peut-être changé. En revanche, l'écart creusé en l'espace seulement de quatre semaines est sérieux et laisse à penser que le titre de numéro 1 se jouera entre eux. A priori, seul Matthieu Abrivard, au gré d'une belle série pourrait prétendre accrocher les trois locomotives. Dans ce TOP 10 provisoire, soulignons la présence de Benjamin Rochard, auteur de sa meilleure année mais aussi, dans la continuité, de son meilleur début de meeting d'hiver. ■

TOP PILOTES

du 03/11/2022 au 02/12/2022

#	Pilote	Victoires	Gains
1	A. Abrivard	23	760 220 €
2	E. Raffin	16	730 370 €
3	J.-M Bazire	12	351 220 €
4	M. Abrivard	11	389 560 €
5	M. Mottier	9	286 630 €
6	B. Rochard	8	341 220 €
7	P. Ph. Ploquin	5	292 730 €
8	Y. Lebourgeois	5	223 550 €
9	D. Bonne	5	223 500 €
10	F. Lagadeuc	5	209 360 €

TOP DRIVERS

du 03/11/2022 au 02/12/2022

#	Driver	Victoires	Gains
1	A. Abrivard	14	423 730 €
2	E. Raffin	12	525 500 €
3	J.-M Bazire	12	351 220 €
4	M. Abrivard	11	389 560 €
5	Y. Lebourgeois	5	194 320 €
6	F. Lagadeuc	5	193 030 €
7	Ch. J. Bignon	4	94 580 €
8	F. Nivard	3	284 620 €
9	P. Ph. Ploquin	3	164 200 €
10	B. Rochard	3	157 790 €



UN PREMIER BREAK POUR ALEXANDRE ABRIVARD

La hiérarchie nationale des **JOCKEYS** trouve un miroir quasi parfait avec ce premier classement du meeting, les cinq premiers se retrouvant dans les mêmes altitudes. Seul Adrien Lamy voit sa position changer : il est 5ème ici quand il occupe la troisième place au classement national. Les coefficients de réussite sont aussi très parlants : Alexandre Abrivard affiche 26,5% rien qu'à la gagne et Mathieu Mottier 20%. À ce jeu des statistiques, la palme revient à Camille Levesque, seule femme du TOP 10 : elle a gagné 25% des courses auxquelles elle a participé et est montée sur le podium dans 62,5% d'entre elles ! ■

TEMPO ÉLEVÉ POUR LA MARQUE JMB

Restons dans les pourcentages en passant dans la catégorie **ENTRAÎNEURS** : en tête du classement hivernal, l'écurie de Jean-Michel Bazire est en tête au nombre de gagnants et aux gains avec un 46% de réussite dans les trois premiers et 22% à la gagne. Les 14 vainqueurs ont été drivés onze fois par le patron lui-même et les trois autres gagnants ont été à l'actif de Nicolas son fils, de Gabriel Monthulé et de Romain Congard.

Avec cinq succès sur les onze chevaux présentés (45%) lors de ce premier quart de meeting d'hiver, Guillaume Gillot est, au nombre de succès, dans ce TOP 10 devant Sébastien Guarato, Matthieu Abrivard et Mathieu Mottier. ■

TOP JOCKEYS

du 03/11/2022 au 02/12/2022

#	Jockey	Victoires	Gains
1	A. Abrivard	9	336 490 €
2	M. Mottier	6	155 680 €
3	B. Rochard	5	183 430 €
4	E. Raffin	4	204 870 €
5	D. Bonne	4	176 410 €
6	A. Lamy	3	156 770 €
7	D. Thomain	2	156 110 €
8	C. Levesque	2	133 780 €
9	P. Ph. Ploquin	2	128 530 €
10	F. Desmigneux	2	56 240 €

TOP ENTRAÎNEURS

du 03/11/2022 au 02/12/2022

#	Entraîneur	Victoires	Gains
1	J.-M Bazire	14	485 810 €
2	L. Cl. Abrivard	9	319 530 €
3	J. M. Baudouin	7	219 950 €
4	M. Abrivard	7	192 590 €
5	Th. Duvaldestin	6	205 670 €
6	S. Guarato	5	302 850 €
7	Ph. Allaire	5	246 670 €
8	D. Bonne	5	219 860 €
9	Ch. Bigeon	5	181 470 €
10	G. Gillot	5	98 090 €



READY CASH EN TÊTE MAIS CHALLENGÉ

Il est bien l'incontestable numéro 1 des étalons. Et même si les Groupes 1 ne sont pas encore apparus dans le calendrier de ce meeting d'hiver, le phénoménal **Ready Cash** (Indy de Vive) est déjà assis sur son trône après quatre semaines de compétition. Mais on soulignera plusieurs challengers performants dans son sillage. Tout d'abord **Prodigious** (Goetmals Wood) qui est même en tête au nombre de gagnants. Ensuite, il y a le cas **Boccador de Simm** (Rieussec) : deuxième du classement aux gains et à égalité au nombre de succès, ses excellents résultats sont portés par deux jeunes générations (les "J" et les "K"). Il pourrait être l'étalon de l'hiver. ■

L'ÉCURIE BIGEON SUR LE RYTHME "HIP-HOP"

Ses couleurs ont brillé de mille feux dans la Qualif#1 des Prix d'Amérique Races ZEturf grâce à **Hip Hop Haufor** (**Up And Quick**). Mais le fer de lance de l'écurie (en piste samedi dans un superbe Prix Doynel de Saint-Quentin) n'est pas le seul à s'illustrer : l'écurie mayennaise a pu aussi compter sur **Is Magic Haufor** (**Prodigious**) déjà la tête d'un doublé.

Il est aussi question de doublé pour **Dynasty Péji** (**Prodigious**), dans deux Groupes 2 (les Prix Reynolds et Paul Buquet), qui place l'écurie de Damien Bonne au deuxième rang des propriétaires.

Avec déjà quatre victoires, l'effectif de Jean-Michel Baudouin est au troisième rang. Il aurait pu encore faire mieux sans la disqualification pour empiétement dans le dernier tournant de **Joconde Sibey** (**Timoko**) après qu'elle a gagné.

Sur la quatrième marche du podium, Philippe Allaire se caractérise par ses statistiques au meilleur niveau : ses deux victoires et deux places acquises en seulement dix partants ont toutes été acquises dans des courses de Groupe. ■

TOP ÉTALONS - GÉNÉRAL

du 03/11/2022 au 02/12/2022

#	Étalon	Gains	Victoires
1	READY CASH	410 840 €	7
2	PRODIGIOUS	347 260 €	8
3	BOCCADOR DE SIMM	284 220 €	5
4	ROYAL DREAM	247 730 €	6
5	LOVE YOU	186 590 €	6
6	BOLD EAGLE	176 870 €	5
7	BRILLANTISSIME	137 150 €	3
8	JAG DE BELLOUET	121 280 €	3
9	BOOSTER WINNER	110 140 €	2
10	BIRD PARKER	106 650 €	1

TOP PROPRIÉTAIRES

du 03/11/2022 au 02/12/2022

#	Propriétaire	Gains	Victoires
1	Ec. Ch. Bigeon	181 470 €	5
2	Ec. D. Bonne	154 170 €	3
3	Ec. J.-M Baudouin	139 720 €	4
4	Ec. Vautors	136 470 €	5
5	Ph. Allaire	135 060 €	2
6	Ec. J. Barjon	122 000 €	4
7	Ec. L. Abrivard	119 750 €	5
8	Ec. Saint Martin	114 490 €	2
9	Ec. du Haras d'Erable	107 550 €	4
10	Ec. Hunter Valley	103 200 €	3



KONFINEE MALGRÉ UN DÉROULEMENT DE COURSE CONTRE-NATURE

Dans l'épreuve d'ouverture de la réunion de Chartres, ce vendredi, réservée aux 2 ans, **Konfinée** ([Bilibili](#)) a ouvert son palmarès au gré d'une épreuve tactique. Installée immédiatement en tête par Alexandre Abrivard, cette représentante de Jean-Pierre Barjon a contrôlé la course à sa guise sans jamais vraiment avoir à lutter dans le final. Cadenassé dans son dos, **Kristal Josselyn** ([Bold Eagle](#)) a longtemps rongé son frein avant de se dégager tout à la fin et de passer par précipitation dans des allures répréhensibles dans les ultimes battues. La gagnante n'avait couru qu'une fois précédemment (2e sur cette même piste de Chartres) et a fait réagir Alexandre Abrivard sur Equidia : *"Les impressions sont bonnes. J'avais notre principal danger dans notre dos (N.D.L.R. : **Kristal Josselyn**) et je me suis évertué à ne pas lui ouvrir trop tôt. C'était un peu contre-nature pour ma partenaire qui est plus une pouliche de train que capable de sprinter à la fin. Elle a quand même gagné et c'est très bien. Ses vraies aptitudes seront d'enrouler de plus loin."*

Le débutant **Kassidy Kid** ([Goetmals Wood](#)) a bien conclu pour l'octroi de la deuxième place (après disqualification de **Kristal Josselyn**) alors que **Konan Jersey** ([Boléro Love](#)) a voyagé nez au vent sans jamais vraiment faiblir dans le final.

UN TOP À 42.000 € DANS LA VENTE D'ÉLEVAGE D'AUCTAV

La tante d'**Ecurie D** (Infinifit), nommée **Icecold** (Sam Bourbon) et présentée sous le lot 45, jeudi 1er décembre dans la vente d'élevage d'hiver d'Auctav, a réalisé le top-price du volet trotteur. Elle a fait afficher 42.000 € (par un acheteur anonyme). Cette pouliche de 4 ans sortant de l'entraînement permet d'entrer dans une grande famille développée par Jean-Pierre Dubois, à partir de la jument classique **Rangone** 1'14 (High Echelon) dont la descendance comprend **Dream With Me** (Tarass Boulba), **Daguet Rapide** (Pine Chip) et **Ecurie D** (Infinifit), des éléments avec des gains supérieurs au million d'euros. Cinq des huit lots d'élevage (non inclus les parts d'étalons proposées lors d'une autre vente un peu plus tôt) ont été vendus. ■

IS A PEARL DÉBUTE VICTORIEUSEMENT AUX ETATS-UNIS

Jeudi sur l'hippodrome Harrah's de Philadelphie, la 4 ans **Is A Pearl** ([Ready Cash](#)) a effectué des débuts réussis de l'autre côté de l'Atlantique. Cette élève de Nicole Roussel, très bien née comme fille de **Ready Cash** et sœur de **Risque Tout** (978.188 € de gains), n'avait pas couru depuis le mois de juillet (non placée à Enghien). Désormais propriété de Windsong Stable, **Is A Pearl** est entraînée par Julie Miller et était drivée par le mari de cette dernière, Andy Miller. Elle s'est imposé en 1'58"3/5 sur le mile (1'13"7 en réduction kilométrique). ■

BILIBILI 1'10"0	NIKY 1'10"8	VIKING'S WAY 1'15"6
		FETE 1'19"6
KONFINEE	QUETTY DU DONJON	COKTAIL JET 1'11"2
		BETTY DU DONJON 1'14"0
CHANSON D'AMOUR 1'13"9	SAM BOURBON 1'11"6	GOETMALS WOOD 1'11"9
		ETTA EXTRA 1'18"0
	SONG OF LOVE	COKTAIL JET 1'11"2
		GUILTY OF LOVE 1'17"1

dimanche plaisirs
PARIS - VINCENNES

PRÉPAREZ VOTRE VENUE !

10H00 OUVERTURE DES PORTES AU GRAND PUBLIC ET DU SALON MER ET VIGNE !

DÉBUT DES ANIMATIONS **11H00**

11H15 9 COURSES AU TROT ! DÉPART DE LA 1^{ÈRE} COURSE

DIFFUSION DU MATCH DE L'ÉQUIPE DE FRANCE SUR ÉCRAN GÉANT ! **16H00**

19H00 FERMETURE DE L'HIPPODROME

UN DIMANCHE DE PLAISIRS À VINCENNES QUI RÉUNIT COURSES ET FOOT

La réunion de la Finale du Grand National du Trot ParisTurf s'adapte. La Coupe du Monde football verra en effet l'équipe de France jouer son match de huitième de finale contre la Pologne à 16 heures. La dernière épreuve de la réunion sera alors disputée avec le départ de la première course fixé à 11h15.

Courses et foot pour une ambiance de feu

La fête et la ferveur se poursuivront après les courses pour le plus grand plaisir des supporters de sport. Le match France-Pologne sera en effet retransmis sur tous les écrans de l'hippodrome.

Dimanche Plaisirs fait pétiller la journée

Enfin, chacun dans la famille pourra profiter des nombreuses animations gratuites du nouveau concept événementiel des Dimanches Plaisirs. Baptême à Poneys, Carrousel, Visite des écuries, Bus Racing Tour, Live Quiz, ambiance musicale Folklorique...

En complément des émotions hippiques, petits et grands trouveront sur l'hippodrome une offre de loisirs et animations pour passer un moment en famille comme entre amis.

PLUSIEURS POINTURES RÉPONDENT PRÉSENT DANS LES FINALES LETROT OPEN DES RÉGIONS

Les Finales nationales des Trot Open des Régions ont fière allure. Au programme de la réunion dominicale de Vincennes, dans la logique de la représentation des régions à Vincennes, les trois épreuves de Groupe 3 ont attiré dans chaque catégorie plusieurs éléments de premier plan. Chez les 3 ans (14 partants), **Jag Stryck** (Brétigny) sera en piste. Il a remporté la finale régionale Anjou-Maine à Laval et sera accompagné par deux autres vainqueurs de finale : **Jasmin Blanc** (Barjal), celle de Haute-Normandie et Île-de-France, et **Joker des Molles** (Eridan), celle de l'Ouest. Chez les 4 ans (14 partants), ce sont quatre lauréats de finales régionales qui seront en lice avec **Intouchable** (Prodigious), **Inato Pierji** (Uniclove), **If You Can** (Nahar de Béval) et **Iacynthe Didjeap** (Rancho Gédé). Dans la Finale des 5 ans (16 partants), ce sont cinq vainqueurs de finales régionales qui se retrouveront : **Hasparne Duem** (Prodigious), **Hailey d'Ourville** (Booster Winner), **Hokkaïda** (Charly du Noyer), **Happy Danica** (Briac Dark) et **Harmony du Rabutin** (Royal Dream).

SALON MER ET VIGNE

La convivialité, l'esprit de fête et la gastronomie des régions sera bien au rendez-vous dimanche dans le grand hall de Vincennes. Comme chaque année, les dégustations de produits régionaux seront à l'honneur. Le Salon gastronomique Mer et Vigne réunit pour l'occasion 85 exposants. Six restaurants éphémères régaleront également les plus gourmands.





LE DERNIER HOMMAGE À FRANCK ANNE LE VENDREDI 9 DÉCEMBRE

La cérémonie d'adieu à Franck Anne aura lieu en l'église de Notre-Dame-de-Guibray de Falaise vendredi 9 décembre à 10 heures. La cérémonie religieuse sera suivie d'une inhumation au cimetière. Le professionnel repose jusque là à la maison funéraire Mélanger de Falaise.

La rédaction de 24H au Trot et Province Courses réitère la présentation de ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

DÉCÈS DE SERGE DEMEAUTIS, PRÉSIDENT DE CARENTAN

Président de la société des courses de Carentan, Serge Demeautis est décédé ce vendredi matin. Très investi dans son rôle de président d'hippodrome, cet homme passionné avait su fédérer autour de lui une équipe d'une centaine de bénévoles dévoués et investis.

La rédaction de 24H au Trot et de Province Courses se joint à l'équipe de la société des courses pour présenter à sa femme et à ses deux filles, ainsi qu'à son entourage, leurs plus sincères condoléances.

DISPARITION THIERRY LEFRANÇOIS, L'ÉLEVEUR DES HOULBET

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Thierry Lefrançois, à l'âge de 68 ans. **Athos du Houlbet** (Marco Bonheur), un élément classique, deuxième du Prix du Président de la République (G.1), **Faro du Houlbet** (Marco Bonheur), propre-frère du précédent et riche de presque 500.000 € de gains, **Bardane du Houlbet** (Jet Fortuna) ou plus récemment **Goutte du Houlbet** (Rossini des Jipes) auront permis à ce passionné de connaître de très grands succès et de vivre de belles émotions. À sa femme Isabelle et à ses deux enfants, la rédaction de 24H au trot et de Province Courses présente ses sincères condoléances.

GROSBOIS // VENDREDI 2 DÉCEMBRE

28 candidats ont tenté leur chance ce vendredi à Grosbois et 10 ont décroché leur passeport pour la compétition. **Kiki And Co** (Vaillant Cash) est le seul à avoir affiché moins d'1'19" (1'18"7). Il s'agit d'un frère de **Have A Love** (89.290 € de gains), proche parent de **Corps et Ame** (245.390 €). Premier produit de **Calypso Queen** (73.070 €), **Kiwi du Goutier** (Ready Cash) a fait afficher 1'19"4. Il s'agit d'un descendant direct de **Natacha du Buisson** (Amyot), son arrière grand-mère.

KIKI AND CO (M) 1'18"7

VAILLANT CASH - A L'ATTAQUE, par PRINCE GEDE

Entraîneur : L. Charbonnel - Propriétaire : Ec. J. M. Bazire - Eleveur : O. Fouillet

KOOL D'ARGENVIERE (H) 1'19"1

CLIF DU POMMEREUX - SOLOGNE D'EPINE, par FLAMBEAU DES PINS

Entraîneur : M. Dujmic - Propriétaire : Ch. Maulard - Eleveur : Ch. Maulard

KEEP ON RUNNING (F) 1'19"2

ULYSSE - VUSHIDA DE MOEM, par BACCARAT DU PONT

Entraîneur : M. Bansemer - Propriétaire : M. Bansemer - Eleveur : J. Bansemer

KIWI DU GOUTIER (M) 1'19"4

READY CASH - CALYPSO QUEEN, par SCIPION DU GOUTIER

Entraîneur : Ch. Petrement - Propriétaire : Ec. Saint Martin - Eleveur : S.C.E.A. des Bissons

KEIN BOLLOW (H) 1'19"8

OH JAMES - CADIX D'ARBAZ, par JEANBAT DU VIVIER

Entraîneur : J. D. Ferreira - Propriétaire : C. Lefebvre - Eleveur : C. Lefebvre

KARACHO (M) 1'20"

UHLAN DU VAL - SALATANE, par GANYMEDE

Entraîneur : H. J. Tipke - Propriétaire : H. J. Tipke - Eleveur : Ch. Scheichetele

KARIN DE GRAMMONT (F) 1'20"4

LET'S GO ALONG - AKILINA GRAMMONT, par MOOD WEST

Entraîneur : J. Vanmeerbeck - Propriétaire : S. Chiche - Eleveur : E. Niro

KING KONG BAR (M) 1'20"4

GOETMALS WOOD - RABANE D'ATOUT, par JAG DE BELLOUET

Entraîneur : V. Ciotola - Propriétaire : Sc. S. Galanti - Eleveur : Az. A. Truccone

KONDRIEU DEHOUELLE (M) 1'19"1 (monté)

QUIF DE VILLENEUVE - AMAZONE DE VOUTRE, par OTELLO PIERJI

Entraîneur : F. Leblanc - Propriétaire : F. Leblanc - Eleveur : F. Leblanc

KINGALO DU CHENE (M) 1'19"2 (monté)

SINGALO - UNE LEA DU CHENE, par NOBODY DU CHENE

Entraîneur : J. le Mer - Propriétaire : Y. Guedj - Eleveur : Cl. Guedj

SOURIEZ VOUS ÉTIEZ FILMÉ !

**Vous voulez revoir
le lot de votre
cheval ?**

**C'est en exclu sur
www.province-courses.fr**



ÉLEVEURS

PROPRIÉTAIRES

FAITES PASSER LE MESSAGE

ÉTALONNIERS

COURTIERS

ÉCURIES

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

FEURS // VENDREDI 2 DÉCEMBRE

22 des 55 candidats se sont qualifiés ce vendredi lors de la séance de qualifications de Feurs.

Le meilleur temps est à mettre au crédit de **Kheops Ellis** (Roc Meslois), en 1'18"2, qui devient le premier produit de sa mère **Tiara Perrine** 1'18 (Ludo de Castelle). Cette dernière est une soeur d'**Arpent d'Ostal** (179.470 €) et d'**Angel Perrine** (117.160 €).

KHEOPS ELLIS (H) 1'18"2

ROC MESLOIS - TIARA PERRINE, par LUDO DE CASTELLE

Entraîneur : Th. Busset - Propriétaire : Ec. Th. Busset - Eleveur : D. Ginard

KISS DE BOURGOGNE (H) 1'18"5

NAHAR DE BEVAL - ARTEMIS DU GOUTIER, par QUIDO DU GOUTIER

Entraîneur : P. Callier - Propriétaire : P. Callier - Eleveur : P. Callier

JACKPOT DU LAC (H) 1'18"7

BUTLER - AVILA DE JAUNOUX, par MESSENGER BLUE

Entraîneur : L. Lerenard - Propriétaire : N. Lacombe - Eleveur : P. Soupizon

KECOU DE VILLABON (M) 1'18"9

SPEEDY BLUE - DIVINE DU LOISIR, par PICSOU DE VILLABON

Entraîneur : L. Lerenard - Propriétaire : S. Soyer - Eleveur : Ec. de Villabon

KANJARDARCHE (H) 1'19"2

UNIQUE QUICK - TOQUADEDARCHE, par MILLENIUM WOOD

Entraîneur : F. Carpentier - Propriétaire : F. Carpentier - Eleveur : Ec. Darche

KING STABLE (H) 1'19"3

OURAGAN DE CELLAND - ANKARA HYEMOISE, par LOOK DE STAR

Entraîneur : J. Cuoq - Propriétaire : A. Langue - Eleveur : G. Barbey

KOLENA (F) 1'19"3

VERY WELL JET - OLENA DE LA FRETTE, par CANADA

Entraîneur : Th. Issautier - Propriétaire : Th. Issautier - Eleveur : H. Jehanne

KHEOPS DU LOISIR (M) 1'19"4

CANADIEN D'AM - TAISY DES JACQUOTS, par MEAULNES DU CORTA

Entraîneur : L. Lerenard - Propriétaire : Ec. de Belgrave - Eleveur : E.A.R.L. du Loisir

KODAK DU VERNET (H) 1'19"4

BRILLANTISSIME - BAMBA DES JACQUETS, par SAM BOURBON

Entraîneur : P. Callier - Propriétaire : P. Callier - Eleveur : D. R. Legrand

KAKOU DES BUDENTS (H) 1'19"5

ALIK JULRY - THESE DE JANEIRO, par KIWI

Entraîneur : H. Chauve-laffay - Propriétaire : Ec. H. Chauve-laffay - Eleveur : M. Rue

KHEOPS DE LA COUR (H) 1'19"5

UZO JOSSELYN - OLIA JOSSELYN, par HIMO JOSSELYN

Entraîneur : P. Callier - Propriétaire : P. Callier - Eleveur : S.C.E.A. de la Tour

KELINA SUPREME (F) 1'19"8

CHARLY DU NOYER - SAMBA DE LOU, par AND ARIFANT

Entraîneur : M. Cormy - Propriétaire : Ec. Supreme - Eleveur : Ec. Supreme

KALINE MAHU (F) 1'19"9

SAM BOURBON - ALICE DES BORDES, par DAHIR DE PRELONG

Entraîneur : L. Lerenard - Propriétaire : Ec. de Belgrave - Eleveur : H. Chalivoy

KEEN LOULOU (F) 1'20"

GOETMALS WOOD - VENDEE, par GANYMEDE

Entraîneur : H. Chauve-laffay - Propriétaire : Ec. H. Chauve-laffay - Eleveur : H. Chauve-laffay

KISKY DES ANGLES (M) 1'20"

OPUS VIERVIL - VAHINE DES ANGLES, par DEFI D'AUNOU

Entraîneur : L. Brechat - Propriétaire : L. Brechat - Eleveur : A. E. Gillet

KAMELIA DU TRIEUX (F) 1'20"1

EARL SIMON - EPONA DU TRIEUX, par TUCSON

Entraîneur : G. Alaine - Propriétaire : G. Alaine - Eleveur : N. Guillaume

KEOPS DES CELLIERS (H) 1'20"1

CLIF DU POMMEREUX - TAIGA DE VIVE, par INDY DE VIVE

Entraîneur : J. M. Gaudin - Propriétaire : Ec. J. M. Gaudin - Eleveur : J. Bourgogne

KINGSLEY (H) 1'20"1

EROS DU CHENE - DIODE FRAZEENNE, par PACHA DU PONT

Entraîneur : Th. Issautier - Propriétaire : Th. Issautier - Eleveur : Th. Issautier

KRACK DE BERAR (H) 1'20"3

ATLAS DE JOUDES - CARLESSINIA, par SEVERINO

Entraîneur : A. P. Giraud - Propriétaire : A. P. Giraud - Eleveur : E. Milanesio

KWAK DES DURIEZ (H) 1'20"4

LILIUM MADRIK - REUSSITE DU DERBY, par ESTERHAZY

Entraîneur : V. Dorison - Propriétaire : V. Dorison - Eleveur : D. Rivat

KIARA UTINGEOISE (F) 1'20"5

EROS DU CHENE - ALZA DES PLEIGNES, par BASSANO

Entraîneur : D. Marasco - Propriétaire : D. Marasco - Eleveur : F. Issautier

KUTULIPA MAG (F) 1'20"5

NICE LOVE - TULIP OAKS, par ECHO

Entraîneur : P. Callier - Propriétaire : M. Agostini - Eleveur : M. Agostini

QUALIFICATIONS

Tout sur les qualifications au trot

Prochaines qualifs Résultats **Rechercher un qualifié** Q Les

Soyez en première ligne pour découvrir les

RECHERCHER UN QUALIFIÉ !

ÉTOILES

VIDÉO

FICHE CHEVAL

CHRONO

ORIGINES

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

1^{ère} | PRIX BOULANGERIE GUESDON A BROU

Att - 2800 m - Course F - 13 000 €

KONFINEE 1'19"9

Bilibili x Chanson d'Amour (Sam Bourbon)
 Driver : A. Abrivard - Entraîneur : L. Cl. Abrivard
 Propriétaire : Ec. J. Barjon - Eleveur : Ec. J. Barjon

**2^e Kassidy Kid 1'20" Goetmals Wood x Blanche Mencourt****3^e Konan Jersey 1'20"1 Bolero Love x Uriane de Touraine**4^e : Keen Action - 5^e : Kendaya - 6^e : Karaibe de Tillard - 7^e : Kinkajou**2^e | PRIX SALON ACTUEL - BROU**

Att - 2800 m - Course E - 18 000 €

JEWEL D'HERMES 1'16"3

Magnificent Rodney x Reunionnaise (Fleuron Perrine)
 Driver : J.-Ph. Monclin - Entraîneur : Ch. Hamel
 Propriétaire : Ec. Marechal - Eleveur : Hs. d' Hermes

**2^e Joker de Choisel 1'16"6 Real de Lou x River Love****3^e Justine du Mesnil 1'17" Carat Williams x Source d'Occagnes**4^e : Java du Plessis - 5^e : j'Imagine - 6^e : Johnny Quick - 7^e : j'Aime Baraka**3^e | PRIX MEUBLES COULOIR - BROU**

M - 2800 m - Course F - 17 000 €

IVINDO DU BOCAGE 1'16"3

Acheté aux ventes Arqana Trot 15 000 € par BABIN Paul
Magnificent Rodney x Plume Bleue (Goetmals Wood)
 Jockey : A. Bodin - Entraîneur : S. G. Dupont
 Propriétaire : P. Babin - Eleveur : G. Lung

**2^e Isabella Dimjy 1'15"8 Very Look x Petite Rafale****3^e Hotesse Galbe 1'16"6 Shadow d'Odyssee x Sissi Galbe**4^e : Hym Sublignais - 5^e : Heloise du Ris - 6^e : Ipson du Hanoy - 7^e : Helios de Reville**4^e | PRIX DE LA VILLE DE BROU**

Att - 2800 m - Course E - 18 000 €

INITIALE HERAULT 1'17"4

Bilibili x Anakine Shadow (Ouragan de Celand)
 Driver : A. Lherete - Entraîneur : A. Lherete
 Propriétaire : P. Ouradou - Eleveur : P. Ouradou

**2^e Iva Royale 1'17"5 Univers de Pan x Version Royale****3^e Isba du Dome 1'17"6 Univers de Pan x Ma Cigale**4^e : Ines Orange - 5^e : Indulgente - 6^e : Idole - 7^e : Ivana du Chatelet**PREMIÈRE VICTOIRE D'EMILIA LEO EN FRANCE**

Très connue dans son pays, en Suède, où elle a été deux fois tête de liste des jockeys, en 2018 et 2019, Emilia Leo disputait ce vendredi sa quatrième course en France, à Mauquenchy. Elle s'est imposée dans le Prix Garage Royer en

5^e | PRIX JAUNEAU PEINTURE A BROU

Att - 2800 m - Course G - 17 000 €

HOELA LESMELCHEN 1'15"6

Vittel de Brevol x Tekenn Lesmelchen (Kiwi)
 Driver : J.-Ph. Monclin - Entraîneur : E. Beauvais
 Propriétaire : B. Miry - Eleveur : N. Leost

**2^e Homaha Beach 1'15"9 Uriel Speed x Tata Jeloca****3^e Histoire de Nappes 1'16" Prince Gede x Cezia de Nappes**4^e : Histoire de Coeur - 5^e : Hatchica du Dome - 6^e : Hefira Desbois - 7^e : Holy d'Aimte**6^e | PRIX LE PLAT D'ETAIN**

Att - 2800 m - Course G - 17 000 €

HAJIME GWEN 1'15"4

Sam Bourbon x Oree de Strata (Diamant Gede)
 Driver : B. Rochard - Entraîneur : G. Houel
 Propriétaire : Ch. Berquier - Eleveur : G. Faure

**2^e Haribelo de Nuit 1'15"6 Rodrigo Jet x Quenahe d'Eniguet****3^e Hercule des Sables 1'16"1 Aldo des Champs x Sibonda de Chamant**4^e : Hey You - 5^e : Hades d'Avignere - 6^e : Haddock d'Ecouvres - 7^e : Hunter de La Cote**7^e | PRIX DU GARAGE ROYER A BROU**

M - 2800 m - Course E - 27 000 €

IES ELISABET 1'15"2

Super Photo Kosmos x ()
 Jockey : E. Leo - Entraîneur : F. Wallin
 Propriétaire : Ifg Konsult Ab - Eleveur : Fonds de Courses

**2^e Mateo de Reve 1'15"3 Silver Pierji x Caprice Hollandia****3^e Elgar 1'15"3 Prince d'Espace x Olima**4^e : Dakota - 5^e : Quite E.wood - 6^e : Fidelio du Loisir - 7^e : Dezio Josselyn**8^e | PRIX MAISON DE LA PRESSE**

Att - 2800 m - Course E - 27 000 €

GOLDORACK 1'16"6

Akim du Cap Vert x Twiska (Ganymede)
 Driver : B. Rochard - Entraîneur : V. Lebarque
 Propriétaire : Ec. P. de Montesson - Eleveur : Hs. des Coudraies

**2^e Favici Pasmarrick 1'16"7 Orlando Vici x Osquita de Lamotte****3^e Eclat de l'Iton 1'16"7 Panache de l'Iton x Sierra de l'Iton**4^e : Guepard de Tillard - 5^e : Floralyse d'Authou - 6^e : Flore Gendreenne - 7^e : Fast And Tonic

selle sur **Ies Elisabet** (Super Kronos Kosmos) pour l'entraînement de Fredrik Wallin. Elle est actuellement deuxième meilleur jockey par les gains dans son pays derrière le Français Jonathan Carré (lire [notre édition sur la folle année de Jonathan Carré](#)).

1^{ère} | PRIX VESTA

Att - 2850 m - Course D - 39 000 €

IDEAL DANCER 1'14"5

Acheté aux ventes Arqana Trot 18 000 €

Django Riff x Bonnie Dancer (Prodigious)

Driver : H. Monthule - Entraîneur : S. Guarato

Propriétaire : M. Diaz Iriondo - Eleveur : J. Boivin




Félicitations à tout l'entourage !
PROCHAIN RENDEZ-VOUS
 Ventes du Prix d'Amérique
 25 janvier - Deauville | 27 janvier - Vincennes
INSCRIPTIONS EN COURS

2^e Irresistible Paj 1'14"7 Bon Copain x Native des Loges**3^e Iermes de Guez 1'14"7** Val Royal x Velda de Guez4^e : Iron Parker - 5^e : Icelander - 6^e : Iron d'Espoir - 7^e : Imperial Marandais**2^e | PRIX DRACO**

Att - 2100 m - Course D - 44 000 €

**HOVA DE BASSIERE 1'12"4**

Infant du Bossis x Tresca de Bassiere (Offshore Dream)

Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : S. Raimond

Propriétaire : C. Martineau - Eleveur : S.C.E.A. I. Bassieres

**2^e Hera d'Atout 1'12"4** Bold Eagle x Topaze d'Atout**3^e Haute Cote de Nuit 1'12"5** Prince d'Espace x Talejade Royale4^e : Hizia Marandaise - 5^e : Hunadora - 6^e : Helicane d'Erable - 7^e : Haute Sphere**3^e | PRIX CERES**

Att - 2850 m - Course D - 39 000 €

**I CAN DREAM 1'14"9**

Ubriaco x North America (And Arifant)

Driver : A. Abrivard - Entraîneur : L. Cl. Abrivard

Propriétaire : Ec. L. Abrivard - Eleveur : Ec. L. Baudron




Un achat signé **TROTTERING BLOODSTOCK** Félicitations!
 trotting-bloodstock@hotmail.fr - Florent Fonteyne 06 80 48 22 44

2^e Ixora 1'15" Prodigious x Orangette**3^e Ice Quick 1'15"1** Unique Quick x Bubble Quick4^e : Idahi de Houelle - 5^e : Ideale de Bonnefoi - 6^e : Isotta Bar - 7^e : Iromee**DÉCISIONS DES COMMISSAIRES****Course 1 – PRIX VESTA**

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jean-Philippe MONCLIN en ses explications, lui ont donné un avertissement pour avoir coupé, avant terme, le rayon de la première cellule.

Course 2 – PRIX DRACO

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Yoann LEBOURGEOIS en ses explications, lui ont infligé une amende de 150 € et lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 13 et 14 décembre 2022 pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres de course, comportement analogue précédemment sanctionné le 29 octobre 2022 à Vincennes.



24 AU TROT BY PROVINCE COURSES
 RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES RÉSULTATS DE CETTE RÉUNION
 DANS UNE VERSION RÉACTUALISÉE DE 24 HEURES AU TROT
 ——— DEMAIN MATIN ———

LE DERNIER GROUPE 2 POUR LES 5 ANS RÉUNIT UN IMPOSANT CASTING

Le programme de sélection tire à sa fin pour les 5 ans. Ce samedi, le Prix Doynel de Saint-Quentin (Gr.2) est le dernier rendez-vous "semi-classique" ouvert à la génération. Reste ensuite à venir le Prix d'Amérique Races ZEturf Q#4 - Prix Ténor de Baune (Gr.1) à la fin du mois. Avec la présence d'**Hip Hop Haufor** (Up And Quick), d'**Hérait d'Armes** (Ready Cash) et d'**Hohneck** (Royal Dream), on a un trio majeur au départ de cette épreuve, avantageusement complété par **Happy Valley** (Royal Dream). Un constat partagé par Christian Bigeon qui nous parle de son représentant **Hip Hop Haufor** : "Le cheval a bien récupéré et participe à cette épreuve qui est bien placée dans son planning, trois semaines avant le Prix Ténor de Baune (Q4 des Prix d'Amérique Races ZEturf). Il essaiera de venir pour finir. On vient de voir, dans le Prix de Bretagne (Q1), que les 5 ans sont d'un niveau élevé et l'opposition est de taille. S'il conclut sur le podium, ce sera bien."

Laurent Abrivard a libéré son fils Alexandre du sulky d'**Hanna des Molles** (Village Mystic). Le leader actuel du combiné prendra les commandes de **Bleff Dipa** (Mister J.P.) de retour d'Italie et vu à un bon niveau durant l'été chez nous. C'est donc l'entraîneur lui-même qui aura la charge d'**Hanna des Molles**. Il s'agit pour lui d'une opération remise en confiance : "Elle n'a pas bien couru en dernier lieu. C'est un lot très relevé et on va chercher à ce qu'elle fasse un bon parcours "en dedans."

Propriétaire des meilleurs données Tracking du dernier kilomètre dernièrement dans le Prix Marcel Laurent (Gr.2), dans lequel il a conclu quatrième, **Hérait d'Armes** fait figure de possible lauréat, tout comme **Happy Valley** qui l'a précédé dans la même course de référence en concluant deuxième du champion **Idao de Tillard** (Sévérino). Evidemment Hohneck ne peut être mésestimé sur sa seule prestation du même Prix Marcel Laurent (5e).

PARTANTS VINCENNES - Samedi 03 Décembre

2 PX DOYNEL DE SAINT-QUENTIN - (14H33)

Premium - Att. - (2) - Euro. - 120 000 € - 2850m

1. HAVE A DREAM 	M. Abrivard
2. HUWAGA 	NO N. Bazire
3. HERAUT D'ARMES 	NO J.M. Bazire
4. HAPPY VALLEY 	NO J.Ph. Dubois
5. HIP HOP HAUFOR 	NO Ch. Bigeon
6. HOKKAIDO JIEL 	D. Thomain
7. HANNA DES MOLLES 	NO L.Cl. Abrivard
8. BLEFF DIPA 	NO A. Abrivard
9. HOHNECK 	NO F. Lagadeuc

BATAILLE AUX CHANDELLES POUR HAPPY AND LUCKY

Ce sera une nouvelle fois une histoire de juments dans la génération des 5 ans montés. Avec **Happy And Lucky** (Ready Cash) et **Hirondelle du Rib** (Rolling d'Héipré), on a en piste les deux candidates les plus titrées de la promotion. Elles viennent de subir la loi d'**Hannah** (Vulcain de Vandel), absente cette fois. La voie peut donc sembler dégagée mais une nouvelle venue a fait fort dans le récent Prix Joseph Lafosse, prenant l'ascendant du **Happy And Lucky**. Il s'agit de **Chandelles** (Maharajah). Cette concurrente suédoise coachée par Jean-Michel Bazire ne sera pas forcément avantagée par la réduction de distance (2.175 mètres contre 2.700 mètres dernièrement). Et elle devra surtout se méfier d'**Happy And Lucky** qui a droit à des circonstances atténuantes en dernier lieu nous a expliqué son entraîneur Franck Leblanc : "Elle s'est révélée malade le lendemain de sa course, ce qui explique qu'elle n'ait pas giclé à la fin. Elle a eu un peu de température. Tout est rentré dans l'ordre et elle a bien travaillé récemment mais ce qui m'inquiète un peu c'est le peu de laps de temps depuis sa dernière course (en date du 18 novembre). Si elle est à son meilleur, on sait qu'elle vaut toutes les autres." Les ambitions sont donc grandes pour l'entraîneur mayennais qui présente aussi **Hopla des Louanges** (Gazouillis) sans les mêmes convictions : "Elle a encore besoin de courir et ne sera pas ici, sur 2.175 mètres, sur sa meilleure distance."

En vue dans le rôle d'animatrice dans la course de référence, **Balsamine Font** (Filipp Roc) a craqué sur faute à la fin après avoir trop tiré. Ce qui fait dire à son entraîneur Laurent Abrivard : "Il faut qu'elle s'élanche bien et qu'elle ne tire pas. Dans ce cas-là, elle peut finir dans les trois premiers. La dernière fois, pour ses débuts au monté, elle était trop tendue et en a trop fait."

PARTANTS VINCENNES - Samedi 03 Décembre

5 PX HERVE CERAN-MAILLARD - (16H25)

Premium - Monté - (2) - Internationale - 120 000 € - 2175m

1. HERADAMES 	NO D. Thomain
2. HILYROSE D'ICELEA 	NO M. Mottier
3. CHANDELLES 	NO M. Herleiksplass
4. HERA DE BANVILLE 	NO C. Levesque
5. BALSAMINE FONT 	NO A. Abrivard
6. HUDSON VEDAQUAIS 	NO P.Ph. Ploquin
7. HOPLA DES LOUANGES 	NO E. Raffin
8. HAPPY AND LUCKY 	NO A. Lamy
9. HIRONDELLE DU RIB 	J.L.Cl. Dersoir



DERNIÈRE STATION AVEC LE VINCENNES

On entre dans le money time dans le tableau des meilleurs 3 ans montés. Le Prix de Vincennes (Gr.1), le grand objectif de fin d'année est à vue, à horizon de deux semaines (le 18 décembre). Invaincu en deux tentatives dans la discipline, dont le Saint-Léger des Trotteurs (Gr.1), **J'Aime Le Foot** (Boccador de Simm) est devenu le favori désigné. Il coche en fait toutes les cases avec Philippe Allaire à la préparation (cinq Prix de Vincennes) et une grand-mère, Princess Foot (Arnaqueur), elle-même au palmarès du Classique.

PARTANTS VINCENNES - Samedi 03 Décembre

9 PX RAOUL BALLIERE - (18H45)

Premium - Monté - (2) - 120 000 € - 2175m

1. JASMINA GEDE 🍷	🐾 🐾	V. Saussaye
2. JABADAO 🍷	🐾 🐾	C. Levesque
3. JALOUZ D'OLIVERIE 🍷	🐾 🐾	R. Marty
4. JEUNE DEMOISELLE 🍷	🐾 🐾	E. Raffin
5. JAB DE MYE 🍷		Christopher Corbineau
6. JOYEUSE 🍷	🐾 🐾	M. Mottier
7. JORGOS DE GUEZ 🍷	🐾 🐾	A. Lamy
8. JAKARTA DES PRES 🍷		J. Balu
9. J'AIME LE FOOT 🍷	🐾 🐾	D. Thomain
10. JOYNER SPORT 🍷	🐾 🐾	A. Abrivard

Mais avant, **J'Aime Le Foot** a donc rendez-vous avec le Prix Raoul Ballière (Gr.2) ce samedi. Et là encore, il a des obligations familiales puisque **Princess Foot** avait annoncé son sacre dans le Prix de Vincennes par une victoire dans le Prix Raoul Ballière. Nous étions en 2006.

Il y a pourtant une inconnue dans l'équation cette fois pour **J'Aime Le Foot**. Le partenaire de David Thomain va en effet découvrir le parcours des 2.175 mètres de la grande piste, avec son départ descendant.

Le danger pourrait venir de sa propre maison "Allaire " avec le retour de **Joyner Sport** (Dollar Macker) dans la discipline. Le même avait poussé loin dans ses retranchements **J'Aime Le Foot** à Caen dans le Saint-Léger des Trotteurs avant de se perdre à la fin dans ses allures.

La candidature singulière de Jakartas des Prés

Pourtant la vraie nouveauté rafraîchissante de l'épreuve est autre. Il a pour nom **Jakartas des Prés** (Scipion du Goutier). Taillé pour porter l'homme et fils de **Scipion du Goutier** (Goetmals Wood) - disqualifié dans ce Prix Raoul Ballière avant de remporter le Prix de Vincennes -, **Jakartas des Prés** effectue ses débuts dans la spécialité ce samedi. Ce vainqueur semi-classique attelé (Prix Kalmia) cherche de nouvelles voies et s'élancera avec un emoji vert de la part de son entraîneur Maxime Bézier, soit une totale rareté dans son cas puisqu'il s'agit du premier partant vert déclaré depuis le 7 août d'après les données de letrot.com.

SCIPION DU GOUTIER 1'11"9	GOETMALS WOOD 1'11"9	AND ARIFANT 1'16"5
		TAHITIENNE
JAKARTAS DES PRES	GISSI JAMES 1'14"5	JET DU VIVIER 1'18"5
		SISSI DES MONTS
UNION DES PRES 1'12"8	INDY DE VIVE 1'11"9	VIKING'S WAY 1'15"6
		TEKIFLORE 1'19"8
	KERRIE DU PRIEUR 1'18"3	A NOVO 1'15"4
		ALCOVE 1'16"6

24: AU TROT

BY PROVINCE COURSES

◆ Édité par : TURFCOM
 ◆ Directeur de la publication : Fabien Cailler
 ◆ Rédaction en chef : Sébastien Pouteau - Willy Flambard

◆ Conception informatique : Julien Alfandari
 ◆ Conception graphique : Julien Soula
 ◆ Infos commercialisation : Fabien Cailler - fcailler@turfcom.info
 Pauline Lefaucheux - plefauchoux@turfcom.info

Nous contacter - email : edition@24hautrot.com

RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES ENTRAÎNEURS POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



AU PROGRAMME

ANGERS

C1 - 12H30 (9 COURSES)

MARSEILLE (A VIVAUX)

C1 - 16H42 (8 COURSES)

VINCENNES

C1 - 13H58 (9 COURSES)

DIFFUSION



Ce samedi lance le week-end de la Finale du GNT ParisTurf avec la manière en réunissant plusieurs champions en piste. À Vincennes, nous retrouverons le premier qualifié pour le Prix d'Amérique ZETurf, **Hip Hop Haufor** (Up and Quick) face à ses congénères dans le Prix Doynel de Saint Quentin (Gr.2). **Happy And Lucky** (Ready Cash) tentera de renouer avec la victoire dans le Prix Hervé Céran-Maillard (Gr.2). **Koctel du Dain** (Boccador de Simm) effectuera ses premiers pas sur la cendrée de Vincennes, lui qui est venu en repérage le week-end dernier. Le programme se conclura avec le Prix Raoul Ballière (Gr.2) et la découverte pour **J'Aime le Foot** (Boccador de Simm) du parcours des 2.175 mètres de la grande piste. Marseille-Vivaux débutera sa réunion Premium vers 16h40 avec 8 courses. Angers bénéficiera d'une diffusion sur internet pour sa réunion en diurne qui débutera vers 12h30. ■

ON JOUE QUOI ?

S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
JAVA DE BRASSE (205)	ANGERS	PRIX HARAS DU DOMAINE (Gr B) (C2)	13H00
HAPPY AND LUCKY (508)	VINCENNES	PRIX HERVE CERAN-MAILLARD (C5)	16H25
HELLO DE LIGNY (802)	MARSEILLE (A VIVAUX)	PRIX DE GRAVELLES (C8)	20H30

NOTÉS DERNIÈREMENT

Retrouvez la liste de tous les chevaux déclarés partants que nous avons repérés à leur dernière course !

CHEVAL	SA COURSE DU JOUR	SON APTITUDE AU PARCOURS DU JOUR
JET ME FREE (103) ★★	PRIX HARAS DU DOMAINE (Gr A) (ANGERS)	PAS DE PERF
JUNIOR PACHA (107) ★	PRIX HARAS DU DOMAINE (Gr A) (ANGERS)	PAS DE PERF
IPPON DE MONTCEAU (508) ★	PRIX GAMINE INDIENNE (ANGERS)	PAS DE PERF
HORIZON D'EYMY (612) ★	PRIX OZO (ANGERS)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 0 place(s)
GO FAST DU BREUIL (408) ★	PRIX DE LA ROSE (MARSEILLE (A VIVAUX))	11 course(s) / 3 victoire(s) / 4 place(s)
FALCO DE JUMILLY (610) ★	PRIX FRANCOIS-REGIS LE VEXIER (MARSEILLE (A VIVAUX))	5 course(s) / 0 victoire(s) / 3 place(s)
JOUEUR TURGOT (112) ★	PRIX DE LA BRESSE (VINCENNES)	2 course(s) / 1 victoire(s) / 1 place(s)
HUWAGA (202) ★	PRIX DOYNEL DE SAINT-QUENTIN (VINCENNES)	8 course(s) / 3 victoire(s) / 1 place(s)
HIP HOP HAUFOR (205) ★★	PRIX DOYNEL DE SAINT-QUENTIN (VINCENNES)	7 course(s) / 2 victoire(s) / 2 place(s)
FILS D'HAUFOR (308) ★	PRIX DE SAINT-GEORGES DE DIDONNE (VINCENNES)	7 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
GASPAR DE BRION (309) ★★	PRIX DE SAINT-GEORGES DE DIDONNE (VINCENNES)	5 course(s) / 1 victoire(s) / 1 place(s)
HALDO D'YMER (412) ★	PRIX DE MARENNES-OLERON (VINCENNES)	PAS DE PERF
BALSAMINE FONT (505) ★	PRIX HERVE CERAN-MAILLARD (VINCENNES)	PAS DE PERF
KID BELLAY (605) ★★	PRIX DES DHALIAS (VINCENNES)	PAS DE PERF
KOCTEL DU DAIN (607) ★★	PRIX DES DHALIAS (VINCENNES)	PAS DE PERF
INDONESIA (802) ★★	PRIX DE MIRAMBEAU (VINCENNES)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 1 place(s)
JOYNER SPORT (910) ★★	PRIX RAOUL BALLIERE (VINCENNES)	PAS DE PERF

DIFFUSION : 

1 PX HARAS DU DOMAINE (Gr A) - (12H30)

Internet - Att. - (F) - Auto. - 13 000 € - 2350m

1. JUDICIEUSE ZAILER 	O. Raffin
2. JUNON DU GOUTIER 	Theo Duvaldestin
3. JET ME FREE 	A.A. Chavatte
4. JORDANIE GLAM 	H. Sionneau
5. JACQUOT DU DOME 	Ph. Daugeard
6. JOLIE FLEUR DU LOT 	Jerome David
7. JUNIOR PACHA 	D. Cherbonnel
8. JOYEUSE DU HOULME 	L.M. David
9. JASPER'S WAY 	J.B. Lemoine
10. JOVIALINE 	F. Prioul
11. JOLIE ARCTIC 	A.H. Post
12. JAZIRE DE GUEZ 	E. Beudard
13. JUNON DU BELVER 	J. Blavette
14. JESS D'ANARDEL 	Th. Chupin
15. JOLIESSE CASTELETS 	N. Pacha
16. JAGUAR HAUFOR 	G. Lessieu

2 PX HARAS DU DOMAINE (Gr B) - (13H00)

Internet - Att. - (F) - Auto. - 13 000 € - 2350m

1. JASPER DU BELLAY 	C. Megissier
2. JUST CAN MIX 	L. Koubiche
3. JANGO ANGELE 	G. Delacour
4. JORLIC TEJY 	Th. Chalou
5. JAVA DE BRASSE 	J.Ph. Monclin
6. JUST ONE FLASH 	L. Jublot
7. JESSIE PINK 	A. Hubert
8. JASMIN DE RIVIERE 	L.M. David
9. JAGUAR FAC 	G. Delaune
10. JANOUCKA PIEMONT 	F. Giard
11. JORDAN DES APRES 	F.M. David
12. JIMADORA OKINA 	F. Guerneau
13. JADE FOR EVER 	S. Baude
14. JAZZ JISCE 	C. Delbecq
15. JIMMY DU GAZON 	V. Royer
16. JAKIE DE L'ORMERIE 	Ch.A. Mary

3 PX LE TROT (Gr A) - (13H30)

Internet - Att. - (F) - Femelles - Auto. - 13 000 € - 2350m

1. IXIA JOSSELYN 	O. Dagnicourt
2. IBIZA PACHA 	D. Cherbonnel
3. IAMISSA 	C. Megissier
4. IXIA DE BOUERE 	S. Poilane
5. INCREDIBLE ERCA 	G. Delacour
6. IDYLLE JULINO 	Ph. Deroyand
7. IROISE JISCE 	C. Delbecq
8. ISIS PASSION 	S. Baude
9. INA JOSSELYN 	J.Et. Abrivard
10. IXIA DE MONE 	J.Ph. Monclin
11. IBIZA DE MARZY 	S. Auvrai
12. IPSY DU BOCAGE 	M. Leduc
13. ISKA DE VICHTI 	G. Houel
14. IVRESSE DU LOGIS 	D. Delaroché
15. INFRA DU DOLLAR 	H. Marie
16. INDIA DES TITHAIS 	P. Sorais

4 PX LE TROT (Gr B) - (14H00)

Internet - Att. - (F) - Femelles - Auto. - 13 000 € - 2350m

1. IDYLLE MIKA 	Jerome David
2. ICONE PLANCHETTE 	F. Blandin
3. IALDICE PARKER 	J.Ph. Monclin
4. IDEE SALLELOISE 	L. Koubiche
5. IBIZA TURGOT 	E. Audebert
6. IDEALE NEP 	S. Baude
7. INAYA D'ERONVILLE 	P. Pellerot
8. IMPULSION D'ERABLE 	W. Michel
9. IZIA DE LIGNY 	O. Raffin
10. IDALIE VRIE 	J. Vilault
11. IRYA DE LA NADE 	A. Dabouis
12. IN EXCESS GIRL 	L. Baudouin
13. IDOLE DES SPORTS 	L. Guinoiseau
14. ILONA PARK 	P. Sorais
15. INFANTE SAX 	D. Baranger
16. IPSIE DE LA LUNE 	D. Javelle

5 PX GAMINE INDIENNE - (14H30)

Internet - Att. - (F) - Mâles - Auto. - 14 000 € - 2350m

1. IMAM FLASH 	Et. Lefranc
2. INVICTUS DE NILREM 	B. Michardiere
3. IGGY FABA 	D. Cherbonnel
4. INDIGO DE BANVILLE 	J. Blavette
5. IMHOTEP FROMENTRO 	J.Ph. Monclin
6. IMPORTANT WELL 	M. Dudouit
7. I LOVE BECO 	D. Davoust
8. IPPON DE MONTCEAU 	O. Raffin
9. IZI D'OR DU VINOIS 	C. Megissier
10. IDEAL FOUR 	Jerome David
11. IDEM DES BRETTEES 	Antony Boutin
12. INDY DE TYROLE 	L. Guinoiseau
13. IL CAPITANO ARMA 	L. Baudouin
14. IMEO DU BOULAY 	D. Marsault
15. IRWIN STAR 	B. Gontier
16. IGGY DES RIOULTS 	G. Houel

6 PX OZO - (15H00)

Internet - Att. - (F) - App-lads-jockeys-auto. - 15 000 € - 2350m

1. HENRY DU PALAIS 	Pierre Abrivard
2. HELIO VAINE 	M. Maignan
3. HELLO DU GERS 	A. Guillemin
4. HENAO DE VICHTI 	Antoine Michel Fossey
5. HISTORY SPOKEN 	S. Gougeon
6. HORS CADRE 	Alexis Guerin
7. HADDOCK DU CLOS 	E. Douaneau
8. HALFAC BILOU 	Antoine Bellet
9. HEROINE D'ERABLE 	Leo Blavette
10. HAPPY ONE 	A.J. David
11. HERMINE DU MESLIER 	R. Grosbot
12. HORIZON D'EYMY 	H. Marie
13. HESTIA DU COMTAL 	D. Davoust
14. HARLEM LOCA 	V. Boultaureau
15. HAVANA DOLUCIO 	Antony Boutin
16. HARMONIE BLONDE 	L. Fournaux

7 PX GENERAL DU POMMEAU - (15H30)

Internet - Att. - (F) - Femelles - Auto. - 16 000 € - 2350m

1. GINA COSTARDIERE 	P. Castel
2. GROVE CITY 	N.R. Brossard
3. GAIA SAUTONNE 	J.Et. Abrivard
4. GRANDISSIMA BLUE 	J.Ph. Mary
5. GITANA 	F. Lamare
6. GRANDE SOEUR 	L. Guillemin
7. GALLICA DU VINOIS 	Cedric Terry
8. GUERRILLA SOMOLLI 	M. Dudouit
9. GET IT LUNA 	Ph. Daugeard
10. GUINNESS ORADEL 	G. Houel
11. GAVOTTE DU PRATEL 	J.Ph. Monclin
12. GAIA DE PADD 	M. Monaco
13. GRAINE D'URZY 	O. Raffin
14. GAZELLE DE RETZ 	V. Raimbault
15. GALAXY DE CASTELLE 	S. Baude
16. GUEST STAR 	Gael Nion

8 PX DOMINIK CORDEAU - (16H00)

Internet - Att. - (E) - 22 000 € - 3125m

1. FARO DU COURTILLE 	B. Gontier
2. FANTASIA D'ALESA 	M. Blot
3. EVERTON 	J.Ph. Monclin
4. FREDY DE LA NOE 	D. Lizee
5. FANTINE BRILLOUARD 	S. Baude
6. FISTON DU VIVIER 	Ch.A. Mary
7. ESPOIR VAUCEEN 	Adrien Blandin
8. EUROPA THONIC 	J. Berthelot
9. FUTEE DES WAIRIES 	Ph. Daugeard
10. EILEANAN SCOTIA 	A.A. Chavatte
11. FOLIE BLONDE 	F.P. Bossuet
12. FORTUNE 	L. Koubiche
13. FIRST DES CHARRONS 	O. Raffin
14. FUTE BUIROIS 	Cedric Terry
15. ESPIT CHUPITOS 	B. Coppens
16. EDI JOSSELYN 	N.R. Brossard
17. FOLLOW ME FLASH 	Et. Lefranc
18. FURIEUSE PURPLE 	Y. Dousset

9 PX DOMINIQUE DE BELLAIGUE - (16H30)

Internet - Att. - (F) - Mâles - Auto. - 16 000 € - 2350m

1. GOLD DU VAL 	Ch.A. Mary
2. GENTLE DREAM 	O. Raffin
3. GALTON SAINT BAR 	S. Baude
4. GAVROCHE D'IDEE 	J.Ph. Monclin
5. GOSPEL VET 	E. le Beller
6. GRANDIOSE DES PRES 	D. Davoust
7. GATTOPARDO 	H. Baumer
8. GETEHI DU NOYER 	Ph. Daugeard
9. GHOST OF FASHION 	S. Auvrai
10. GASPARD DU PALAIS 	A.J. David
11. GAVROCHE ANABA 	A. Thieulent
12. GHOST DE BEAULIEU 	B. Rouer
13. GUERRIER DE BRETT 	R. Cepparulo
14. GIN FIZZ PAULO 	J.M. le Cerf

1^{ÈRE} FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL

FERRURE

IMHOTEP FROMENTRO (505)

D4

DIFFUSION :  **1 PX DE SAINT LOUP - (16H42)**

Premium - Att. - (E) - 18 000 € - 2650m

1. JUST ALONG 	Ch. Haret
2. JAVA DU VIVIER 	R. Mourice
3. JOLIE DE LA CALADE 	S. Yana
4. JAIPUR RAJ 	V. Cabos
5. JULES D'ERPION   	S.E. Pasquier
6. JAYA DE LA LIVE   	Ed. Coubard-Meunier
7. JOSEPHA MESLOISE 	E. Cive
8. JET SET CITY   	L. Fresneau
9. JOLIE DU LOIR 	S. Stefano
10. JALNA ROBSONS 	J. Uroz
11. JEANNETTE LOUISE 	Y.A. Briand
12. JULUKA DE GODREL 	Laurent Gout
13. JAZZY MUSIC 	Martial Gauvin
14. JIQUEL 	M. Legros
15. JASMINE DANCER 	Th. Briand
16. JAGUAR'S EYES 	Dylan Garcia

2 PX DES CAMOINS - (17H17)

Premium - Att. - (F) - Femelles - 16 000 € - 2650m

1. INDIE DE FORGES   	J.Ch. Feron
2. ISBA WILLIAMS 	P. Geray
3. IRMA DU CHERISAY   	R. Mourice
4. IDOLE ROYALE   	N. Ensch
5. IMPULSE JULRY 	J.P. Gauvin
6. IROISE DU VIVIER   	A. de Vaugiraud
7. I DID IT AGAIN 	Th. Audin
8. ILONKA ONE 	J.Ch. Sorel
9. IRIS DE MAZLAB   	K. Thonnerieux
10. IBIZA 	Y.A. Briand
11. IOSHA CAYENNAISE 	Q. Seguin

3 PX OSCAR RL - (17H52)

Premium - Att. - (D) - Mâles - 24 000 € - 2650m

1. HO MY GOD ONE 	B. Chourre
2. HALBI 	N. Julien
3. HUGO EL SOL 	D. Cinier
4. HERMES FLAM 	E. Gout
5. HERODE DU CORTA 	Y.A. Briand
6. HARRY CHALEONNAIS   	A. de Vaugiraud
7. HALAIN D'OCCAGNES   	S. Stefano
8. HOLYFIELD SPORT   	Martial Gauvin
9. HERMES DU NOYER   	R. Mourice
10. HARMONICA 	J. Uroz
11. HEY QUICK 	N. Ensch
12. HEAVEN JULRY   	J.P. Gauvin
13. HOLD UP DU SAPTEL   	J.Ch. Sorel

4 PX DE LA ROSE - (18H27)

Premium - Att. - (E) - 21 000 € - 2650m

1. GRAND MASSIF 	M. Dujmic
2. GABIN RAUDIÈRE 	K. Devienne
3. GOTTA FEELING   	S. Stefano
4. GROOVE DE SYVA   	L. Fresneau
5. GLAMOUR MONTAVAL   	K. Thonnerieux
6. GUEPARD GRIFF   	D. Bekaert
7. GRIMM 	Y.A. Briand
8. GO FAST DU BREUIL   	N. Ensch
9. GIANNA DE JIEL   	R. Mourice
10. GUCCIA 	J.Ch. Feron
11. GIBSON DU DIGEON   	Dylan Garcia
12. GARNEMENT BLEU   	J.Ch. Sorel

5 PX GENERAL BONNAFE - PX ZETURF - (19H00)

Premium - Att. - (B) - Euro. - 41 000 € - 2650m

1. SPARTAK FACE   	D. Cinier
2. CRISTAL JIHAIME   	K. Thonnerieux
3. MASSIVE ATTACK   	L. Fresneau
4. DIMITRI NAY 	D. Bekaert
5. FORREST GEDE   	R. Mourice
6. DAY LOU LY   	Ed. Coubard-Meunier
7. ETIENOS DE CHENOU   	A. de Vaugiraud
8. DUC PARENTIER   	J.Ch. Sorel
9. FLAMME JULRY   	J.P. Gauvin
10. FIGHTER SMART   	J.Ch. Feron
11. EASTWOOD PARK   	N. Julien
12. DESIR DE BANNES   	N. Ensch
13. ELIZIR DU HOME   	S. Stefano
14. EL PRESIDENTE   	K. Devienne
15. ESPERANZO   	Y.A. Briand
16. EPIC JULRY   	S.E. Pasquier

6 PX FRANCOIS-REGIS LE VEXIER - (19H30)

Premium - Att. - (F) - 24 000 € - 2650m

1. FIGARI PEJI   	S. Stefano
2. GRACE DU COUDOU   	D. Bekaert
3. FEVER DU LOGIS   	D. Cinier
4. FATALE D'ENFER   	M. Gergouil
5. FIFI IMPERATRICE   	J.Ch. Feron
6. FOLGOET ROSE   	M. Legros
7. FABIO FOOT 	Q. Fleury
8. EXTRA DE LUNOJO   	Ed. Coubard-Meunier
9. ENCLOS 	P. Repichet
10. FALCO DE JUMILLY   	N. Ensch
11. FASHIONABLE QUICK 	Guillaume Lemoine
12. ESCOUBLAC   	N. Julien
13. ENJOY DANCER   	R. Mourice
14. DIDJI DU MESSI   	Y.A. Briand

7 PX DU PRADO - (20H00)

Premium - Att. - (D) - Femelles - 24 000 € - 2650m

1. HAGNETA   	Ed. Coubard-Meunier
2. HERMELINE DAIRPET   	S.E. Pasquier
3. HOLD BLUE   	K. Thonnerieux
4. HIPANEMA ELLIS   	K. Devienne
5. HIMALAYA   	R. Mourice
6. HELSINKI   	J.Ch. Sorel
7. HABANNA 	Y.A. Briand
8. HALTESS GRIFF   	J.Ch. Feron
9. HABANERA MIP 	S. Stefano
10. HISTORY SIXTY ONE   	D. Bekaert
11. HAVANA MOON  	Guillaume Lemoine
12. HOTESSE SEVEN   	M. Legros
13. HALOWIE RENARDIER   	P. Repichet
14. HERMINE TURGOT   	N. Ensch
15. HISTOIRE DU MIDI   	E. Gout

8 PX DE GRAVELLES - (20H30)

Premium - Monté - (D) - 31 000 € - 2650m

1. FALAKI DE CAHOT   	Marie Bazire
2. HELLO DE LIGNY 	N. Henry
3. ETOILE DES ANJEUX   	Ch. Bouteiller
4. ERWINN DE BEAUM   	E. Callier
5. ELFE GEDE   	Laetitia Gout
6. DELHILA CHANTEINS   	M. Heymans
7. GIANT MESLOIS   	T. Vlaemynck Debost
8. CHOUPETTE JALLERIE 	M. Laffay
9. EGERIE DE BANVILLE   	Q. Seguin
10. FILOE DE JARY   	S.E. Pasquier

DIFFUSION : **1 PX DE LA BRESSE - (13H58)**

Premium - Att. - (B) - Mâles - 51 000 € - 2700m

1. JADRIUS DE GUEZ			J.M. Bazire
2. JEWEL THE BEST			B. Rochard
3. JOYAU			M. Abrivard
4. JACOMO DES BOTS			A. Guyard
5. JETPACK			E. Raffin
6. JET DES BAUX			G. Gelormini
7. JACK L'EVENTREUR			B. Goop
8. JINGLE LOVER			D. Locqueneux
9. JE T'AIME			P.Ph. Ploquin
10. JAGUAR DU LOISIR			A. Abrivard
11. JOCE JISCE			J.F. Senet
12. JOUEUR TURGOT			Y. Lebourgeois
13. JUNIOR DE PLAY			F. Lagadeuc
14. JAMBIER D'OURVILLE			D. Thomain

2 PX DOYNEL DE SAINT-QUENTIN - (14H33)

Premium - Att. - (2) - Euro. - 120 000 € - 2850m

1. HAVE A DREAM			M. Abrivard
2. HUWAGA			N. Bazire
3. HERAUT D'ARMES			J.M. Bazire
4. HAPPY VALLEY			J.Ph. Dubois
5. HIP HOP HAUFOR			Ch. Bigeon
6. HOKKAIDO JIEL			D. Thomain
7. HANNA DES MOLLES			L.Cl. Abrivard
8. BLEFF DIPA			A. Abrivard
9. HOHNECK			F. Lagadeuc

3 PX DE SAINT-GEORGES DE DIDONNE - (15H15)

Premium - Att. - (C) - 61 000 € - 2850m

1. FLAMENCO			B. Rochard
2. GAYLORD JAYF			F. Nivard
3. GALA D'URFIST			A. Lamy
4. GALDRIC D'ECHAL			E. Raffin
5. GAMIN DES ISLES			J.M. Bazire
6. EARL CHICK			D. Brohier
7. FIGARO GEMA			P.Y. Verva
8. FILS D'HAUFOR			Ch.J. Bigeon
9. GASPAR DE BRION			M. Abrivard
10. FAITHFUL			J. Dubois
11. GOLD RIVER			A. Abrivard
12. EBERTON			J. Guelpa
13. FLAMME VIVE			D. Thomain
14. GABIANO			M. Mottier

4 PX DE MARENNES-OLERON - (15H50)

Premium - Att. - (E) - Mâles - 39 000 € - 2700m

1. HAWAI JALLERIE			D. Heon
2. HERMES HAUFOR			Ch.J. Bigeon
3. HIBOU D'ERPION			F. Nivard
4. HADES DU GOUTIER			P.Y. Verva
5. HELECHO			G. Porzio
6. HAPPY COCO			L. Beileard
7. HORIZON D'AMARO			E. Raffin
8. HIGH DREAM			J. Dubois
9. HACKER MESLOIS			A. Collette
10. HIDAIO DE LA GOUTTE			Th. Dromigny
11. HIPSTER DE CAHOT			P. Edouard Mary
12. HALDO D'YMER			G. Simon
13. HONEY KING			M. Lenoir
14. HARIBO JELOCA			J.L.Cl. Dersoir
15. HONEY MONEY			F. Ouvrie
16. HANNIBAL TUILERIE			M. Abrivard

5 PX HERVE CERAN-MAILLARD - (16H25)

Premium - Monté - (2) - Internationale - 120 000 € - 2175m

1. HERADAMES			D. Thomain
2. HILYROSE D'ICELEA			M. Mottier
3. CHANDELLES			M. Herleiksplass
4. HERA DE BANVILLE			C. Levesque
5. BALSAMINE FONT			A. Abrivard
6. HUDSON VEDAQUAIS			P.Ph. Ploquin
7. HOPLA DES LOUANGES			E. Raffin
8. HAPPY AND LUCKY			A. Lamy
9. HIRONDELLE DU RIB			J.L.Cl. Dersoir

6 PX DES DHALIAS - (17H00)

Premium - Att. - (B) - Mâles - 42 000 € - 2700m

1. KRYSTAL PALACE			J. Dubois
2. KASSIUS BERRY			J.M. Bazire
3. KANDINSKY			B. Robin
4. KAISER GIBUS			J. Guelpa
5. KID BELLAY			E. Raffin
6. KOCKTAIL WOOD			J.F. Senet
7. KOCTEL DU DAIN			D. Thomain
8. KANDAR JIEL			F. Ouvrie

7 PX D'ORAISSON - (17H35)

Premium - Att. - (E) - Mâles - Auto. - 33 000 € - 2100m

1. IRON DU GERS			J.M. Bazire
2. INSTINCT DE CLERCE			F. Nivard
3. IDEAL DAIDOU			R. Derieux
4. IVES DES GLENAN			J.F. Senet
5. IMPACT DES BAUX			G. Gelormini
6. ILLICO DU GUESNE			P.Ph. Ploquin
7. INVINCIBLE BOURBON			F. Ouvrie
8. INTELLO BELLO			B. Rochard
9. ILLICO DES BAUX			A. Collette
10. IN LOVE DE JIEL			D. Thomain
11. IMPACT DU BOULAY			A. Lamy
12. INCOGNITO			B. Robin

8 PX DE MIRAMBEAU - (18H10)

Premium - Att. - (B) - Femelles - 51 000 € - 2700m

1. IMPERIEUSE STEED			K. Vanderschelden
2. INDONESIA			M. Abrivard
3. IMPERIALE DU NOYER			Maxence Duveau
4. IDOLE DU RIB			C. Hallais-Dersoir
5. ISLA MUJERES			J.G. Van Eckhaute
6. IBIZA BELLA			A. Wiels
7. IRINA DE MONTCEAU			G.A. Pou Pou
8. IDYLLE DU PERSIL			A. Abrivard
9. ILE AUX MOINES			B. Robin
10. IRINA DE BAILLY			E. Raffin
11. IDEA DES VALLONS			Arnaud Desmottes
12. ISABELLA FERM			D. Thomain

9 PX RAOUL BALLIERE - (18H45)

Premium - Monté - (2) - 120 000 € - 2175m

1. JASMINA GEDE			V. Saussaye
2. JABADAO			C. Levesque
3. JALOUZ D'OLIVERIE			R. Marty
4. JEUNE DEMOISELLE			E. Raffin
5. JAB DE MYE			Christopher Corbineau
6. JOYEUSE			M. Mottier
7. JORGOS DE GUEZ			A. Lamy
8. JAKARTA DES PRES			J. Balu
9. J'AIME LE FOOT			D. Thomain
10. JOYNER SPORT			A. Abrivard

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4**CHEVAL****IBIZA BELLA (806)****FERRURE****D4**

**RETROUVEZ NOS INDEX
EXCLUSIFS DES ÉTALONS
POUR LES COURSES DE DEMAIN**

WWW.PROVINCE-COURSES.FR